



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 13 mai 2016

## Communiqué de presse

### SECURITE ROUTIERE : UN NOUVEAU « MONSIEUR MOTO » DANS LE NORD



Pascal Maero vient d'être recruté par la coordination Sécurité Routière de la préfecture du Nord en tant que chargé de mission deux roues motorisés.

Pascal Maero est un motard et acteur local connu de la sécurité routière. Depuis 2012, il s'investit en qualité d'intervenant départemental de sécurité routière (IDSR). Il dispose d'une expérience de l'animation d'actions de prévention routière auprès de publics variés. Son activité professionnelle au sein d'une auto-école lui permet d'aborder les problématiques de sécurité sous l'angle pédagogique de l'éducation routière. Ancien pompier volontaire, il a été également confronté à la violence routière et aux drames de la route.

« Monsieur Moto » a en charge de relayer vers tous les partenaires locaux la politique nationale en matière de sécurité routière des usagers de deux-roues motorisés. Il a pour mission de proposer, suivre la mise en œuvre et participer à des actions spécifiques en faveur de la sécurité des usagers de deux-roues motorisés dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) mis en œuvre par l'Etat ainsi que de développer des partenariats avec les intervenants du secteur (associations d'usagers revendeurs, moto-écoles, moto-clubs...). Il a également un rôle de conseil pour la réalisation d'aménagements et la conception d'infrastructures routières respectueuses des deux-roues motorisés.

Il peut être saisi de toutes questions intéressant la pratique de la moto et la sécurité à moto dans le département du Nord par courriel à l'adresse : [ddtm-moto@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-moto@nord.gouv.fr)

#### **Les conducteurs de deux-roues : moins de 2% du trafic mais un quart des décès**

En 2015, sur les 102 personnes tuées, 15 motocyclistes et 5 cyclomotoristes étaient comptabilisés, soit une personne sur cinq. Depuis le début de l'année 2016, une aggravation notable de la mortalité des motocyclistes est observée, avec le décès de 10 motards sur les routes du Nord contre 2 à la même époque en 2015. Trois motards sont morts en avril 2016 dans des accidents auxquels sont associées des problématiques liées à la vitesse.

À l'occasion du retour des beaux jours et des premières sorties à moto, le préfet du Nord rappelle aux conducteurs de deux-roues l'impérieuse nécessité de porter un équipement adapté et complet en toutes circonstances et de bannir les comportements à risque (vitesse et alcool). Il attire par ailleurs l'attention des automobilistes contre le risque de ne pas se montrer suffisamment attentifs aux usagers de deux-roues motorisés. « *La route est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton... chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements demande à ce que chacun se conforme au Code de la route, et que les usagers se respectent mutuellement.* »

Chiffres-clés sur les accidents des motos lourdes de plus de 125 cm<sup>3</sup> dans le Nord en 2015 p. 2

## Chiffres-clés sur les accidents des motos lourdes de plus de 125 cm<sup>3</sup> dans le Nord en 2015

### 1) Les accidents mortels

- 15 tués pour l'ensemble de l'année 2015.
- 40 % des motocyclistes tués ont plus de 45 ans (6).
- L'année 2015 compte autant de décès que l'année la plus défavorable en 10 ans (2011).
- 11 accidents mortels sur 15 se sont produits de jour.
- 1 tué sur 3 le dimanche : le dimanche s'avère particulièrement meurtrier en 2015 avec 5 tués à mi-journée et fin d'après-midi.
- Le motocycliste est présumé responsable dans 11 accidents mortels sur 14. La vitesse est citée 5 fois comme facteur prépondérant.

### 2) Les accidents corporels

- Sur les 128 accidents corporels de motocyclistes (données disponibles de janvier à novembre 2015) : 88 % des accidents ont eu lieu sur une chaussée en bon état.
- 3 accidents sur 4 ont eu lieu en ligne droite.
- Le nombre des impliqués motocyclistes âgés de plus de 50 ans augmente : 34 sur 11 mois en 2015 contre 26 pour l'ensemble de l'année 2014. La part des plus de 50 ans a triplé en 10 ans (7 % en 2005 à 22 % en 11 mois 2015).
- Avril (20 accidents) et mai (19) enregistrent mensuellement le plus grand nombre d'accidents, vraisemblablement en corrélation avec la reprise de la pratique après l'interruption hivernale.
- Avec 84 accidents sur 128, la période avril-août regroupe presque 2/3 des accidents de moto.
- Les motos sont principalement en conflit avec les véhicules légers (87 accidents).
- En conflit avec une voiture, 1 fois sur 3, celle-ci tourne à gauche.
- 24 accidents se sont produits avec la moto seule en cause dont 16 hors-agglomération. L'accident de moto isolé se produit 2 fois sur 3 hors agglomération.